

INSCRIPTION MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

Date de dépôt : le

• ÉLÈVE

NOM : Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse de l'élève :

Code postal : Ville :

École fréquentée antérieurement : Classe :

Certificat de radiation : oui non

• REPRÉSENTANT LÉGAL 1

Autorité parentale : oui non

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable : Bureau :

Profession : Lieu de travail :

• REPRÉSENTANT LÉGAL 2

Autorité parentale : oui non

NOM : Prénom :

Lien de parenté : Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable : Bureau :

Profession : Lieu de travail :

• AUTRE RESPONSABLE LÉGAL (À compléter si l'enfant réside chez un tiers) Autorité parentale : oui non

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable : Bureau :

Profession : Lieu de travail :

• VACCINS BCG DT POLIO - TETRACOQ - PENTACOQ RORVAX - PRIORIX

*Vaccins : uniquement pour
les enfants de maternelle*

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant

 , certifie sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des informations portées au
 présent formulaire (en recto et verso).

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date inscription :

Ecole :

TPS PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Date et signature :

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR *(se munir des originaux)*

- Photocopie de la pièce d'identité du responsable légal
- Photocopie du livret de famille (pages parents et enfants à inscrire) ou extrait d'acte de naissance
- Photocopie des vaccins (pages 90 à 93 du carnet de santé) ou certificat de vaccinations - *enfants de maternelle uniquement* -
- 2 justificatifs de domicile : attestation d'assurance, facture EDF, téléphone ou eau, quittance de loyer, contrat de location ou titre de propriété.
- Photocopie du certificat de radiation fourni par l'école d'origine (pour les enfants déjà scolarisés)
- 1 enveloppe timbrée avec nom et adresse du représentant légal
- Avis de taxe d'habitation
- 2 dernières fiches de paye des représentants légaux
- La fiche sanitaire dûment remplie
- 2 photos d'identité de l'enfant
- L'attestation CAF
- 1 photo du représentant légal (ou l'ancienne carte famille)
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Attestation Pôle Emploi

CONDITIONS

- Inscription maternelle du 13 janvier au 31 mars 2020
- Inscription élémentaire du 2 mai au 15 juin 2020

Pour être inscrit en Très Petite Section (TPS) : enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018.

Places limitées en TPS : 20 places à Mare-Gaillard / 19 places à Poucet / 20 places à Eugène Alexis

NB : L'inscription en TPS se fait sous certaines conditions et les dossiers sont étudiés en commission

JOURS ET HORAIRES DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

Lundi, mardi et jeudi : de 8h à 16h

Mercredi et vendredi : de 8h à 12h

Une fois l'inscription scolaire confirmée, vous pourrez procéder au règlement des services de la Ville : restauration scolaire, garderie ou activités péri-scolaires à partir du 1^{er} juillet 2020.

- **La restauration scolaire** est proposée dans toutes les écoles.
- **La garderie** est proposée dans toutes les écoles.
- **Les activités péri-scolaires** sont proposées dans toutes les écoles.
- **Les accueils de loisirs** sont proposés dans certaines écoles pendant les petites vacances scolaires et les grandes vacances (pendant le mois de juillet).

INSCRIPTION SERVICES : Restauration, garderie, activités péri-scolaires et accueils de loisirs

Montant des ressources du foyer :

Salaires :

Nb d'enfants à charge :

Prestations familiales :

Nom et prénom des enfants	Date de naissance	Ecole 2019 - 2020	Classe	Restauration	Activités péri-scolaires	Garderie	Accueil de loisirs*

* L'inscription aux accueils de loisirs doit être confirmée 1 mois avant chaque période de vacances scolaires.

Direction de l'Éducation 0590 84 54 22 - 0590 84 86 95 • direction.education@villedugosier.fr